Informations de base	
2009/2628(RSO) RSO - Décisions d'organisation interne	Procédure terminée
Décision 09 sur la composition numérique des commissions parlementaires **Subject** 8.40.01 Parlement européen 8.40.01.06 Commissions, délégations interparlementaires	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/07/2009	Décision du Parlement	T7-0001/2009	Résumé
15/07/2009	Résultat du vote au parlement		
15/07/2009	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2009/2628(RSO)
Type de procédure	RSO - Décisions d'organisation interne
Sous-type de procédure	Organisation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 212
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0001/2009	15/07/2009	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0001/2009	15/07/2009	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Décision 09 sur la composition numérique des commissions parlementaires

2009/2628(RSO) - 15/07/2009 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décide la composition numérique suivante des commissions :

I. Commission des affaires étrangères: 76 membres

II. Commission du développement: 30 membres

III. Commission du commerce international: 29 membres

IV. Commission des budgets: 44 membres

V. Commission du contrôle budgétaire: 29 membres

VI. Commission des affaires économiques et monétaires: 48 membres

VII. Commission de l'emploi et des affaires sociales: 50 membres

VIII. Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire: 64 membres

IX. Commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie: 55 membres

X. Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs: 39 membres

XI. Commission des transports et du tourisme: 45 membres

XII. Commission du développement régional: 49 membres

XIII. Commission de l'agriculture et du développement rural: 45 membres

XIV. Commission de la pêche: 24 membres

XV. Commission de la culture et de l'éducation: 32 membres

XVI. Commission des affaires juridiques: 25 membres

XVII. Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures: 55 membres

XVIII. Commission des affaires constitutionnelles: 25 membres

XIX. Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres: 35 membres

XX. Commission des pétitions: 35 membres

Sous-commission "droits de l'homme": 30 membres

Sous-commission "sécurité et défense": 30 membres.